Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1925)

Heft: 63

Artikel: Un bilan de l'économie Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889446

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le ramène à un minimum de 1069 t. Mais, en 1922, il atteint 170.000 t. et en 1924, grâce à la constance d'un débit très propice, il ascende à 287.000 t. L'année courante marquera de nouveau une dépression, car des circonstances météorologiques défavorables coïncident avec la crise des charbons et des luttes de tarifs ferroviaires pour paralyser la navigation. Mais le passé nous répond de l'avenir, et l'on peut être certain d'un nouvel essor, d'autant plus brillant que, complètement outillé, le port de Bâle pourra donner son plein rendement.

L'ensemble des sommes investies dans les ports de Bâle se monte à près de 25 millions, fournis en partie par des subventions fédérales. La participation de la Confédération aux dépenses causées par ces grands travaux se justifie par le fait que, bon an mal an, le 70 ou le 80 % des marchandises

arrivées par le Rhin sont destinées à des villes suisses autres que Bâle.

**

Le visiteur qui s'arrête à Bâle, après avoir vu la Cathédrale, le Musée et ses Holbein, le Jardin zoologique et ses fauves, ne manquera pas de visiter les ports du Rhin. Celui qui aura connu l'ancien aspect des lieux regrettera peut-être la poésie de la vieille falaise de la rive gauche, migazon, mi-rocaille, et la solitude romantique de l'embouchure de la Wiese. Pourtant ces nouveaux quartiers industriels ont aussi leur beauté, surtout en plein travail. Ils montrent en tous cas quel rôle la navigation rhénane joue en Suisse et combien il est nécessaire d'aménager entre Strasbourg et Bâle l'artère fluviale que les caprices d'un régime encore torrentueux rendent trop souvent inutilisable.

Dr H. MATTHEY.

Un Bilan de l'Economie Suisse

Au congrès des ouvriers chrétiens sociaux qui s'est tenu dernièrement, le conseiller national Baumberger a fait un exposé, très remarqué, sur les bases de la politique économique suisse et comportant un « bilan » en bonne et due forme de l'économie privée de la Suisse. Voici ce bilan. Il est intéressant à analyser, non pas qu'il nous apprenne rien de très nouveau, mais parce qu'il a le grand mérite de nous aider à mettre de l'ordre dans un ensemble de données et de vérités familières.

Actif.

- 1° Niveau élevé de l'intellect et de la culture, par conséquent une faculté productrice supérieure:
- 2° Zèle, esprit d'économie, sens pratique et industrieux;
- 3° Etat de prospérité que, pendant des siècles, la guerre a épargné;
- 4° Le capital investi dans les fabriques et les établissements industriels;
- 5° La beauté des paysages et leur habile exploitation commerciale;
- 6° Esprit d'entreprise et capacité de travail dans les pays lointains;
- 7° Grande richesse de force hydraulique; 8° Heureuse influence qu'exercent sur la vie économique du pays les vieilles traditions de liberté politique et la vraie démocratie.

Passif.

- 1° Une population trop dense (l'excédent est de plus de 30 %);
- 2° Manque de terre végétale et, par conséquent, des avantages de l'exploitation agricole en grand;
- 3° Production insuffisante de denrées alimentaires;

4° Une dépendance économique de l'étranger, plus forte que dans d'autres pays;

- 5° Manque de matières premières les plus importantes, comme le fer, et d'autres métaux, le charbon, le pétrole, la potasse, etc;
- 6° Difficulté d'importer et d'exporter à cause de la situation géographique du pays;
- 7° Manque des avantages que procure la situation au bord de la mer;
 - 8° Un coût de la vie très élevé;
- 9° Consommation excessive de tabac et d'alcool.
- M. Baumberger tire, de ce bilan, des conclusions qui, dans leur simplicité, donnent beaucoup à penser :
- « Bilan peu satisfaisant, dit-il, surtout si l'on songe qu'au passif nous avons des déficits qui ne pourront être supprimés, alors que, sur plusieurs points de l'actif, nous risquons d'être dépassés par d'autres peuples. Toutefois, il faut dire que la situation économique d'un peuple de quatre millions d'habitants, qui dépense annuellement près d'un milliard pour l'alcool et le tabac, ne peut être désespérée. »

Votre Carte d'Identité!

La préfecture de police du département de la Seine vient de publier le règlement détaillé de l'application des lois nouvelles au renouvellement des cartes d'identité délivrées aux étrangers. Ce règlement peut être consulté dans nos bureaux et nous nous tenons à la disposition de ceux des membres de notre Chambre qui sont domiciliés dans le département de la Seine pour leur faciliter le renouvellement de leur carte d'identité.